

COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Caisse d'Épargne Auvergne Limousin

Ordre du jour de la réunion plénière du 24 mars 2022

I Fonctionnement du Comité Social et Économique

- 1) Approbation du Procès-Verbal de la réunion plénière du 18 février 2022
- 2) Date de la présentation du rapport SACEF sur la situation économique et financière de la CEPAL en 2021

II Social

- 1) Listes des embauches, départs, CDD, nouvelles affectations, Personnel éloigné de l'entreprise
- 2) Emploi des handicapés : déclaration, présentation des actions 2021 de la mission handicap et objectifs 2022
- 3) Avis sur la répartition 2022 de la taxe d'apprentissage
- 4) Index de l'égalité femmes/hommes à la CEPAL
- 5) Présentation du Bilan Social 2021 de la CEPAL
- 6) Augmentation du coût des transports et télétravail
- 7) Convention : temps de trajet, covoiturage, récupération du temps hors horaires normaux
- 8) Entreprises extérieures et qualité du socle social

III Économie

- 1) Tendances et autres informations économiques
- 2) Observations du Comité Social et Économique sur la situation économique et financière de la CEPAL en 2021 et projets éventuels de résolutions en vue de l'AG
- 3) Bilan de la sous-traitance
- 4) Projet de réorganisation du réseau commercial
- 5) Bonus SCPI Gestion Privée : qu'en est-il de la distribution desdits bonus ?
- 6) Fonds SCPI et absence dans la synthèse : effet sur la part variable ?
- 7) Modifications de critères de la part variable : taux de décroché et transformation de forfaits
- 8) Activation des jeunes et taux des Livrets 10/12 et Jeunes
- 9) Nouveau barème de taux pour les crédits immobiliers et paramétrage des frais de dossier
- 10) Information sur la titrisation Consumer Loans 2022
- 11) Modification d'organisation : agence de Beaumont

IV Santé, Sécurité et Conditions de Travail

- 1) Compte-rendu oral de la séance plénière de la CSSCT du 18 mars 2022
- 2) Covid-19 : point sur la situation de la CEPAL
- 3) Approbation du compte-rendu de la réunion plénière de la CSSCT du 9 décembre 2021
- 4) Avis sur Plans : centre d'expertise Aubière-Sud et Aigueperse

V Questions de proximité

- 1) Softphonie : déconnexion et reconnexion ne fonctionnent pas. Quel est le mode opératoire ?
- 2) Rappel du mode opératoire pour placer la part variable dans le CET avec date limite au 12 mars 2022.
- 3) Pourquoi la CEPAL laisse-t-elle toujours Internet explorer disponible, alors que plusieurs applicatifs ne fonctionnent pas avec cet outil ?
- 4) Prise en charge de matériel pour le télétravail : pourquoi une seule facture ?